

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 58/1967 (1967)

Artikel: Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Autor: Mottaz, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

C'était, en 1967, au tour du Tessin de recevoir la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. Si le soleil n'a guère brillé que dans l'âme des participants et de leurs hôtes, cela leur a permis de reconnaître à Biasca la profonde parenté de caractère et de climat entre le canton du Sud et la Suisse primitive, et d'apprécier d'autant plus, par contraste, la chaleureuse hospitalité que leur dispensaient le conseiller d'Etat Bixio Celio et ses collaborateurs, MM. Elzio Pelloni et Carlito Ferrari.

Arrivés à Bellinzone jeudi soir 14 septembre, qui par le TEE et les Centovalli, qui par la ligne du Gothard, voire par l'autoroute Milan-Turin, les chefs de départements et leurs collaborateurs ont été reçus, au nom du Conseil d'Etat, par M. Celio, en qui la jeunesse et l'esprit sportif le disputent à la cordialité et aux qualités de l'homme d'Etat. La chère était d'une excellence rare, les interventions oratoires: l'allocution de bienvenue de M. Celio et les remerciements de M. Pradervand, d'une sobriété qui soulignait leur chaleur, l'atmosphère, propice à cultiver les relations collégiales et l'amitié. Une nuit réparatrice mit les participants en bonne forme pour affronter, le vendredi matin, la route de Bellinzone à Biasca et les efforts de la séance de travail, tenue en la salle du Conseil communal.

M. Jean-Pierre Pradervand ouvrit la séance à l'heure dite, où peu s'en faut, et fut confirmé, par un silence éloquent, dans les fonctions de président, que la Conférence avait confiées au successeur de M. Pierre Oguey à la tête du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, avant même de savoir le nom de ce successeur. Le président excusa les absents, MM. G. Clottu, H. Stiffler, M. Aebischer, conseillers d'Etat, retenus par d'importantes obligations de leur charge; M. Eugène Egger, directeur du Centre d'information de Genève, participant à Strasbourg aux travaux du Conseil de l'Europe; M. J. Rychner, président de la commission philologique du *Glossaire*. Il réitéra à M. B. Celio les remerciements des membres de la Conférence pour l'hospitalité du Tessin et pour ses témoignages d'amitié; il releva l'enrichissement qu'apporte à la Conférence la présence des délégués tessinois et l'amitié que les Romands portent à leurs frères latins. Enfin, après un mot d'adieu à MM. Virgile Moine, José Python et Pierre Oguey, qui ont quitté leurs fonctions, et les souhaits de bienvenue à leurs successeurs, MM. Simon Kohler et Max Aebischer, le président put passer à l'ordre du jour, qui appelait d'abord le rapport sur les *Etudes pédagogiques*.

Études pédagogiques

Le rapport du rédacteur en chef, M. Jean Mottaz, qui est en même temps le secrétaire de la Conférence, commence par relever que la commission de rédaction n'a pas connu d'autre changement que celui de son président: après dix-huit années où il a constamment fait preuve d'un esprit aussi avisé qu'efficace et d'une inaltérable courtoisie, M. Pierre Oguey, renonçant à ses fonctions de conseiller d'Etat, cédait du même coup le fauteuil à son successeur, M. Jean-Pierre Pradervand.

L'édition 1966 a vu, dans les chroniques, l'introduction d'une page consacrée au Service de la recherche pédagogique et sociologique à Genève, et, conformément à la décision prise à La Neuveville, l'ordonnance par matières de la chronique Suisse alémanique, ce qui la rend à la fois plus facile à consulter et plus intéressante aussi. Les articles de fond sont ceux dont la conférence de La Neuveville avait accepté la publication, sous réserve de la présentation du *Nouveau guide et plan d'études de l'enseignement primaire fribourgeois*, que le défaut de place a fait remettre à 1967. L'équilibre entre les parties de l'ouvrage est favorable: 82 pages d'articles principaux sur 144, les chroniqueurs s'étant tenus à la consigne de brièveté qui leur avait été donnée.

Les comptes font apparaître un total de dépenses de 14 343 fr. 90, inférieur de 344 fr. 10 à la somme portée au budget, et les recettes, supputées à 14 655 francs, se sont élevées à 14 584 francs, de sorte que l'exercice boucle par un bénéfice de 240 fr. 10, qui ramène le solde débiteur à 1219 fr. 50.

Le rapport sur l'édition 1966 et ses comptes, ayant été adoptés, la Conférence entérine les projets élaborés par la commission de rédaction le 8 mars 1967. Quant au budget, pour l'édition 1967, il prévoit des dépenses de 15 412 fr. 50, en augmentation d'un millier de francs; le fait que la subvention de la Confédération passera de 5000 à 3000 francs contraint à augmenter de 30 % environ la contribution des cantons.

En dépit de l'importante question de principe que posent la diminution et la prochaine suppression de la subvention fédérale, la Conférence renonce à d'autres interventions auprès du Département fédéral de l'intérieur, compte tenu de la modicité des sommes en cause. En revanche, une démarche sera tentée auprès des cantons non romands, pour les engager à souscrire des exemplaires au prix coûtant.

Le projet de l'édition 1967 est conforme au sommaire de la présente livraison; il est adopté, de même que le budget.

Glossaire des patois de la Suisse romande

M. Gaston Clottu a prié M. Pradervand de présider à sa place cette partie de la conférence; elle comporte d'abord le rapport du rédacteur en chef, M. E. Schülé. Sont parus depuis la dernière séance les fascicules 46 et 47; le fascicule 48 paraîtra encore en 1967, et terminera le tome 4 du *Glossaire* et la lettre C. Ainsi aura été publié un ensemble de 2900 pages, grand format, représentant un bon quart de la documentation disponible. La rédaction du *Glossaire* a été chargée de présenter sur quatre cartons, pour le nouveau *Grand Atlas de la Suisse*, les aspects caractéristiques de la situation linguistique en Suisse romande.

Alors que les postes de rédacteurs étaient au nombre de quatre et quatre cinquièmes, le congé accordé à M. Burger, l'allégement consenti à M. Marzys pour son enseignement universitaire, et celui qu'il faudra accorder à M. Schülé, abaisseront ce nombre à trois postes et demi; c'est ce qui motive une proposition d'engager deux rédacteurs à mi-temps, un Neuchâtelois, M. Marguerat, dès janvier 1968; un Valaisan et patoisant, M. Casanova, dès l'été 1968, acceptée par la commission administrative.

Le rapport Stocker n'a proposé ni la suppression, ni même la diminution, des subventions de la Confédération aux *Vocabulaires* nationaux; en revanche, il suggérait certaines modifications dans l'administration et l'organisation: notamment, de confier l'administration des subventions au Fonds national de la recherche scientifique; mais cela marquerait la rupture avec une organisation qui a fait ses preuves pendant cinquante ans, et pourrait, compte tenu du fait que le FNRS n'accorde ses crédits que pour trois ans, compromettre la politique à long terme nécessaire à la vie des *Vocabulaires*. Quant au traitement mécanique des informations, il n'est plus possible au stade du travail où l'on est; seuls des rédacteurs peuvent transformer en articles organiques une tranche de la masse des documents disponibles. Enfin, quant au terme prévu pour l'achèvement des travaux, on peut admettre la fin du siècle pour le dictionnaire alémanique, un peu plus de cinquante ans pour les autres *Vocabulaires* nationaux.

Le rédacteur en chef termine son rapport en remerciant les cantons et la Confédération du soutien qu'ils accordent à l'œuvre dont il coordonne l'activité.

Les comptes sont présentés par M. Roger Hügli; les recettes s'élèvent à 213 698 fr. 15, inférieures au budget de 5000 francs environ, comme la subvention fédérale, qui a passé de 132 000 à 126 639 francs. Les dépenses: 204 471 fr. 27, sont supérieures d'environ 16 000 francs au budget, ce qui, compte tenu de différences mineures, est dû essentiellement à un versement de 20 000 francs au fonds de réserve. Le résultat de l'exercice est donc un excédent de recettes de 9226 fr. 88, de sorte que le solde actif passe de 22 567 fr. 72 à 31 794 fr. 60. Le fonds de réserve s'élève à 83 560 fr. 40.

Le budget prévoit un bénéfice de l'exercice de 17 650 francs, avec, aux recettes, 224 000 francs: subvention des cantons 84 000 francs, subvention fédérale 140 000 francs; et aux dépenses 206 350 francs, dont 176 950 francs pour les traitements.

Ce budget est approuvé, de même que le rapport du rédacteur en chef, et les comptes.

Autres objets

Examens de français pour étrangers.

Donnant suite à la décision prise naguère par la Conférence, inquiète de l'activité de l'Alliance française en pays romand, le secrétaire rend compte des travaux qui ont abouti à un projet d'institution d'un certificat intercantonal romand de français, pour les élèves étrangers des institutions privées. Ce certificat serait délivré au nom de la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande, signé de son président, et les examens seraient organisés par M. Ernest Giddey, par

ailleurs directeur de l'École de français moderne de l'Université de Lausanne; le diplôme porterait le sceau de l'Université de Lausanne.

Ces propositions ont l'agrément de la Conférence; les conseillers d'Etat feront connaître leur décision définitive quand ils auront pris connaissance du projet de règlement qui leur est soumis.

Vacances horlogères et vacances coordonnées.

La Convention patronale de l'industrie horlogère a informé les départements qu'elle se proposait de fixer les vacances horlogères aux trois dernières semaines de juillet 1968, de manière qu'ils puissent lui faire connaître leurs objections, et surtout inviter les commissions scolaires locales à ne pas fixer les vacances des écoliers plus tard que celles de leurs parents; les départements des cantons de Vaud et de Neuchâtel, principalement touchés, ont fait connaître les raisons qui leur faisaient trouver cette date peu favorable. La Convention patronale ayant passé outre, les chefs de départements sont préoccupés de constater que des organisations extérieures à l'école ont la possibilité de déterminer, pour des raisons extrinsèques, certaines conditions essentielles de son activité: l'organisation de l'année ou de la semaine scolaires. MM. Pradervand et Clottu se concerteront pour envisager les interventions nécessaires.

Examen complémentaire de latin.

Une question posée au Département de l'instruction publique du canton de Genève par le doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, touchant les modalités d'organisation de l'examen complémentaire de latin pour l'admission aux facultés de lettres, de droit ou de médecine, ne peut recevoir de réponse avant qu'on ne soit fixé sur la teneur définitive de l'ordonnance du Conseil fédéral sur la reconnaissance des certificats de maturité.

Coordination romande.

Désormais, cet objet figurera à l'ordre du jour de chacune des conférences des chefs de départements. Pour l'immédiat, comme les chefs de services intéressés n'ont pas préparé de rapport sur l'état des travaux, la Conférence décide de consacrer une séance de travail, au début de l'année 1968, essentiellement à cet objet.

Divers.

Ayant salué les efforts de la Société des maîtres d'histoire, qui se propose d'étudier la didactique et les moyens d'enseignement de l'*information et de l'éducation civiques*, décidé de faire part de sa satisfaction et de ses félicitations aux organisateurs de la *Semaine d'études* de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, pris acte de la nécessité de ne pas négliger l'*éducation préscolaire* dans les programmes de réforme et de pratiquer à l'école une politique «de charme», la Conférence clôt ses travaux pour répondre à l'invitation du syndic de Biasca et échanger avec lui des propos aimables dans le hall de la Maison de commune, sous l'œil de bronze de l'ancien président du Conseil national, M. Aleardo Pini, qui fut aussi un brillant syndic de Biasca.

Après avoir été une nouvelle fois les hôtes du Conseil d'Etat du Tessin, et avoir mêlé la sauce sombre du civet aux blondeurs de la polenta, les membres de la Conférence purent admirer, sous la conduite du cicérone le plus enthousiaste et le plus érudit, l'architecte Renato Giovannini, les restaurations de ce magnifique monument d'art roman qu'est l'église de San Pietro, puis, au pied de cascades entremêlées, du bord de bassins d'eau transparente, la vue de cette commune en plein développement culturel et économique, que le sourire d'un soleil déjà automnal animait enfin. A 17 heures, après le coup de l'étrier et l'échange d'amabilités sans rhétorique, chacun reprit la route du Gothard, ou celle des Centovalli, l'âme et la serviette remplies des souvenirs et du somptueux cadeau de l'hospitalité tessinoise.

Jean MOTTAZ

Coordination scolaire

La collaboration intercantonale concernant les différents niveaux scolaires ainsi que l'Université figure régulièrement à l'ordre du jour des organes de coordination que sont les Conférences des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique et les Conférences des chefs de service de ces mêmes départements.

Si les résultats concrets obtenus jusqu'à ce jour ne sont pas spectaculaires et dignes d'être cités par la grande presse, il n'en reste pas moins qu'un travail sérieux et efficace a déjà été accompli.

A l'échelon de la Conférence suisse des chefs de départements, l'engagement a été pris d'atteindre dans tous les cantons, jusqu'en 1972, les objectifs suivants:

- a) fixation du début de l'année scolaire à la rentrée des vacances d'été;
- b) fixation de l'âge limite pour l'admission des élèves en première année de scolarité à six ans révolus au 31 juillet;
- c) fixation de la durée de la scolarité obligatoire à neuf années au moins;
- d) fixation du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire entre la 4^e et la 6^e année de scolarité.

La Conférence romande des chefs de départements avait déjà eu l'occasion d'arrêter certaines dispositions communes, dans le même sens.